

Avis n°20-155384

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/20-155384/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **47**

Annonce No **20-155384**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Territoire d'Energie Lot-et-Garonne.
Correspondant : M. Causse Jean-Marc, Président, 26 rue Diderot 47000 Agen, tél. : 05-53-77-65-00, télécopieur : 05-53-77-72-78, courriel : president@te47.fr adresse internet : <http://www.te47.fr> .
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.demat-ampa.fr> .
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : exploitation et maintenance des chaufferies bois d'aiguillon et de Castillonnès, pour Territoire d'energie Lot-Et-Garonne.

Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 09323000.

Lieu d'exécution : département de Lot-Et-Garonne.

Code NUTS : -FRI14.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

exploitation et maintenance des chaufferies bois d'aiguillon et de Castillonnès, pour Territoire d'energie Lot-Et-Garonne : conduite, surveillance, entretien courant et renouvellement des équipements des installations des chaufferies bois avec réseaux de chaleur.

le marché comportera 2 postes de rémunération :

- un poste appelé P2 forfaitaire : conduite, surveillance et maintenance de l'installation

- un poste appelé P3 forfaitaire : Gros Entretien en Garantie Totale et transparente

quelques prestations complémentaires pourront être commandées sur bons de commande

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : marché avec une part forfaitaire, et une part liée aux quantités réellement exécutées (prestations complémentaires à bons de commande).

le montant annuel des prestations complémentaires sur bons de commande est fixé à 20 000 euro(s) (H.T.).

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1^{er} février 2021.

Cautionnement et garanties exigés : constitution d'une garantie à première demande auprès du pouvoir adjudicateur ou, si les parties en conviennent, d'une caution personnelle et solidaire couvrant le remboursement total de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement par les fonds propres.

avance forfaitaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, de 5 % d'une somme égale à 12 fois le montant total initial (T.T.C.) du marché, divisé par la durée exprimée en mois.

paiement par mandat administratif puis virement bancaire, effectué à 30 jours, sur la base de décomptes trimestriels.

intéressement et pénalités prévus sur le taux de couverture bois.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les capacités professionnelles, techniques et financières à exécuter les prestations du marché seront appréciées dans les documents liés à la candidature.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des

trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : un Document Unique de Marché Européen (Dume) pourra être fourni par le candidat, chaque cotraitant et chaque sous-traitant en remplacement des formulaires Dc1 et Dc2 et déclarations sur l'honneur.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 11 janvier 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-007.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 décembre 2020.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Territoire d'Energie Lot-et-Garonne.

Correspondant : Pôle Juridique, 26 rue Diderot, 47031 Agen Cedex, , tél. : 05-53-77-65-00, ,
télécopieur : 05-53-77-72-78, , courriel : president@te47.fr, adresse internet : <http://te47.fr> .

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoire d'Energie Lot-et-Garonne.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux 9 rue Tastet - cS
21490 33063 Bordeaux Cedex, tél. : 05-56-99-38-00, courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr,
télécopieur : 05-56-24-39-03 adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr> .

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des
litiges (CCIRA) direccte Nouvelle-Aquitaine Pôle C 118 cours du Maréchal Juin TSA 10001 33075
Bordeaux Cedex, tél. : 05-56-69-27-45, courriel : na.polec@direccte.gouv.fr.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel jusqu'à la
signature du marché par le pouvoir adjudicateur (article L551-1 du code de justice administrative).

- référé contractuel exercé après la conclusion du contrat (articles L551-13 à L551-23 du code de justice
administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution (6 mois à
compter de la conclusion du contrat si non publication)

- recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (assorti ou non d'un référé
suspension) dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de
l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative)

- recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la passation
dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.